

Révision de la LACI : pour un suivi des conséquences cantonales.

La révision de la LACI, acceptée par le peuple suisse mais refusée par la population jurassienne à hauteur de 76%, sera introduite au 1^{er} janvier 2011 (voir au 1^{er} avril selon les déclarations de la ministre en charge du dossier).

Les conséquences à terme semblent claires : le recours massif à l'aide sociale. Pourtant, les choses ne sont pas si simples.

Seulement 30% des personnes en fin de droit, recourent à l'aide sociale. Les 70% restant se débrouillent.

Créant ainsi une hiérarchie dans la précarité : une précarité institutionnalisée et statistique et une précarité inofficielle et cachée. Cette dernière, par cascade, entraînant dans son sillon l'entourage des personnes concernées.

Le niveau de précarisation découlant de la révision atteindra des niveaux inquiétants et mal évalués jusqu'à présent.

Pour contrôler un tant soit peu la situation, nous demandons au Gouvernement de mettre en œuvre la mesure suivante :


- un suivi précis des conséquences de la révision à partir du 1^{er} janvier 2011 et jusqu'au 31 décembre 2012.
- ce suivi pourrait être développé selon les critères suivants (ou d'autres encore) :
 - o nombre de personnes quittant le chômage (fins de droits), suite à la révision.
 - o parmi ces personnes, le nombre de celles qui demanderont l'aide sociale et, logiquement, le nombre de celles qui y renonceront.
 - o nombre de personnes qui bénéficieront d'autres prestations sociales (assurance invalidité ou autre)
 - o le profil des personnes concernées (âge, sexe, nationalité, qualification professionnelle, etc..)
 - o la charge financière supplémentaire pour le Canton (aide sociale)
 - o la perte financière supplémentaire pour le Canton (caisse chômage publique et fiscalité).

- remise au Parlement, d'un rapport semestriel de suivi des conséquences de l'introduction de la révision de la LACI, selon les critères indiqués ci-dessus (ou d'autres encore).

Ce suivi devra être assumé par les services compétents de l'Etat, avec les outils statistiques déjà en leur possession.

Delémont, le 20 octobre 2010

groupe CS-POP + Verts
Pierluigi Fedele



J.P. Kuhn
H. Boller
R. M.
Breula
Stampanoni
H. F. F.